

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit**Nom du produit:** Scomid Spray**Code du produit:** 10 05 98**Numéro d'enregistrement W-7608****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Secteur d'utilisation SU1** Agriculture, sylviculture, pêche**Catégorie du produit PC27** Produits phytopharmaceutiques**Emploi de la substance / de la préparation**

Fongicide

Utilisation professionnelle

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Producteur/fournisseur:**

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel. +41 (0)62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

Service chargé des renseignements:

Stähler Suisse SA

Henzmannstrasse 17A

CH-4800 Zofingen

Tel. +41 (0)62 746 80 00

info@staehler.ch

www.staehler.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires:

Contient: imazalil (ISO), 1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole

· 2.2 Éléments d'étiquetage**· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.**· Pictogrammes de danger**

GHS02

GHS07

GHS08

GHS09

· Mention d'avertissement Danger**· Mentions de danger**H222-H229 **Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.**H319 **Provoque une sévère irritation des yeux.**H351 **Susceptible de provoquer le cancer.**H411 **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.****· Conseils de prudence**P102 **Tenir hors de portée des enfants.**P201 **Se procurer les instructions avant utilisation.**P210 **Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.**P211 **Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.**P251 **Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.**P273 **Éviter le rejet dans l'environnement.**P280 **Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.**P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**P308+P311 **EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**P337+P313 **Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.**P391 **Recueillir le produit répandu.**P410+P412 **Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.**P501 **Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.****· Indications complémentaires:**SP1 **Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.**EUH401 **Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.****· 2.3 Autres dangers****· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**· 3.2 Mélanges****· Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 2)

· Composants dangereux:		
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	≥ 30 – < 50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 ⚠ Press. Gas, H280	≥ 0,2 – < 19,8%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2	isobutane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 ⚠ Press. Gas, H280	≥ 0,2 – < 19,8%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	n-Butane ⚠ Flam. Gas 1A, H220 ⚠ Acute Tox. 3, H331 ⚠ Press. Gas, H280	≥ 0,2 – < 19,8%
CAS: 35554-44-0 EINECS: 252-615-0	imazalil (ISO) ⚠ Acute Tox. 3, H301 ⚠ Carc. 2, H351 ⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Aquatic Chronic 1, H410 (M=10) ⚠ Acute Tox. 4, H332	≥ 1 – < 5%

 · **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** EN CAS d'exposition ou si concerné : Consulter un médecin/aide médicale.
- **Après inhalation:**
En cas de difficultés respiratoires, amener la personne concernée à l'air frais et la maintenir au repos dans une position qui facilite la respiration.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer délicatement à l'eau pendant quelques minutes. Enlever si possible les lentilles de contact éventuellement présentes. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : demander un avis médical/ consulter un médecin.
- **Après ingestion:** En cas de malaise, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Symptômes/effets après inhalation: Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire: Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion: Aucun(es) dans des conditions normales.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Eau pulvérisée en jet. Poudre sèche d'extinction. Mousse de nettoyage. Dioxyde de carbone.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Danger d'incendie: Aérosol extrêmement inflammable.
Danger d'explosion: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Dégagement possible de fumées toxiques.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 3)

- **Équipement spécial de sécurité:**
Équipement de protection individuelle.
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
- **Pour les non-secouristes**
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Pour les secouristes**
Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Éloigner le personnel superflu. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Ramasser mécaniquement le produit. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter un équipement de protection individuel.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Garder sous clef.
Durée de stockage maximale: 24 mois
Température de stockage: < 50 °C
Matériaux d'emballage: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 4)

- **Classe de stockage:** LK 2 - Gaz liquéfiés ou pressurisés
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 1. Fongicide. Réservé aux utilisateurs professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 300 mg/m ³ , 50 ppm Valeur à long terme: 300 mg/m ³ , 50 ppm
--------------	--

74-98-6 propane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7200 mg/m ³ , 4000 ppm Valeur à long terme: 1800 mg/m ³ , 1000 ppm
--------------	--

75-28-5 isobutane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7600 mg/m ³ , 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm
--------------	---

106-97-8 n-Butane

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 7600 mg/m ³ , 3200 ppm Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm
--------------	---

35554-44-0 imazalil (ISO)

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 8 e mg/m ³ Valeur à long terme: 4 e mg/m ³ H SSc;
--------------	--

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Veiller à une bonne ventilation du lieu de travail.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Au travail, ne pas manger ni boire.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:**
Si la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire approprié.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

ISO 374-1. Gants en caoutchouc nitrile

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection (EN 166)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· État physique	Liquide
· Couleur:	Vert foncé
· Odeur:	Propanol
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
· Inflammabilité	Facilement inflammable, Aérosol extrêmement inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non disponible
· Supérieure:	Non disponible
· Point d'éclair	Non disponible
· Température de décomposition:	Non disponible
· pH à 20 °C	7,9 (1% pH-Lösung)
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	Non disponible
· Solubilité	
· l'eau:	Non disponible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non disponible
· Pression de vapeur:	Non disponible
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,812 g/cm ³
· Densité relative.	Non disponible
· Densité de vapeur:	Non disponible
· Caractéristiques des particules	Non applicable

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	Visqueux
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Non disponible
· Propriétés explosives:	Le récipient est sous pression : il peut éclater s'il est chauffé.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	≥30,4- <89,6 %
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 6)

- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
Le récipient est sous pression : peut éclater s'il est chauffé. *Aérosol extrêmement inflammable.*
- **10.2 Stabilité chimique** *Stable dans des conditions normales.*
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue dans le cadre d'une utilisation conforme.
- **10.4 Conditions à éviter**
Éviter tout contact avec des surfaces chaudes. Chaleur . Pas de flamme nue, pas d'étincelles. Éliminer toutes les sources d'inflammation.
- **10.5 Matières incompatibles:** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait se former.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

106-97-8 n-Butane

Inhalatoire LC50/4 h 658 mg/l (rat)

Scomid Spray

Oral LD50 > 2000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 > 2000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/ 4h > 5,12 mg/l (rat)

35554-44-0 imazalil (ISO)

Oral LD50 227 – 343 mg/kg (rat) (OECD-Methode 401)

Dermique LD50 > 2000 mg/kg (lapin) (OECD-Methode 402)

Inhalatoire LC50/ 4h 1,81 mg/l (rat) (OECD-Methode 403)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** *Provoque une sévère irritation des yeux.*
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** *Susceptible de provoquer le cancer.*
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 7)

- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**
Imazalil (ISO), 1-[2-(allyloxy)-2-(2,4-dichlorophényl)éthyl]-1H-imidazole
N° CAS : 35554-44-0, N° CE : 252-615-0

LC50/ 96h 1,48 mg/l (Danio rerio ; OECD 203)
CL50/ 96h 2,75 mg/kg (Oncorhynchus mykiss ; OCDE 203)
EC50/ 48h 3,5 mg/l (Daphnia magna ; OECD 202)
ErC50/ 72h 1,2 mg/l (Selenastrum capricornutum ; OECD 201)
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
Scomid Spray: Non rapidement dégradable
Imazalil (ISO): Non rapidement dégradable
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Imazalil (ISO): BCF= 48,7 – 63,8 (Oncorhynchus mykiss)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)= 3,82 (23 °C; pH 9.2)
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Code déchet:** 02 01 08 S Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
La réutilisation de l'emballage est interdite.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.5 Dangers pour l'environnement** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide
- **ADR, IMDG, IATA** UN1950
- **ADR** UN 1950 AÉROSOLS (Imazalil), 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- **IMDG** UN 1950 AÉROSOLS (Imazalil), 2.1, POLLUANT MARIN/ DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 8)

· **IATA** UN 1950 Aerosols, inflammable (Imazalil), 2.1, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

· **ADR, IMDG**



· **Classe** 2.1 Gaz.
· **Étiquette** 2.1

· **IATA**



· **Class** 2.1 Gaz.
· **Label** 2.1
· **Marine Pollutant:** Signe conventionnel (poisson et arbre)
· **Marquage spécial (ADR):** Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· **No EMS:** F-D,S-U
· **Stowage Code** SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
· **Segregation Code** SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

· **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**
· **Quantités limitées (LQ)** 1L
· **Quantités exceptées (EQ)** Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée

· **IMDG**
· **Limited quantities (LQ)** 1L
· **Excepted quantities (EQ)** Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity

· **"Règlement type" de l'ONU:** UN 1950 AÉROSOLS (Imazalil), 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

ArGV 1 und 822.111.52, Verordnung des WBF über gefährliche und beschwerliche Arbeiten bei Schwangerschaft und Mutterschaft sind zu beachten.
Pflanzenschutzmittelverordnung (PSMV, SR 916.161)

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité
selon OChim 2015 – RS 813.11**

Date d'impression : 20.12.2024

Numéro de version 1.0

Révision: 20.12.2024

Nom du produit: Scomid Spray

(suite de la page 9)

- **Évaluation de la sécurité chimique**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO**
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
E2 Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Prescriptions nationales:**
VOC-Richtlinie (2004/42)
VOC-Gehalt: 20 % VOC Schweizer Verordnung (errechneter Wert)
- **Directives techniques air:**

Classe	Part en %
NK	89,6
- **Classe de pollution des eaux:** Class A (self-classification)
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
Observer les instructions d'emploi pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Contact:**
Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17A
CH-4800 Zofingen
Tel.: +41 (0) 62 746 80 00
info@staehler.ch
www.staehler.ch
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A
Flam. Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1
Press. Gas: Gaz sous pression – Gaz comprimé
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**